

Décision

Générale

colonial

Décision n° 482 18 mai 1948

n° 482 18

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1948

Date de publication
18 mai 1948

Date du numéro
31 mai 1948

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

licencié de son emploi pour excédent ' d'effectif » Djama Alhmed, surnumérair de la auxiliaire, 3° échelon, au service de la sureté pour compter du 15 mai 1948, L'intéressé aura droit à une indemnité de licenciement égale à un mois de solde.